



## Collège Saint-Joseph de Hull

174, rue Notre-Dame-de-l'Île Gatineau (Québec) J8X 3T4  
Téléphone : (819) 776-3123 Télécopieur : (819) 776-0992

### FORMULAIRE de DEMANDE d'ADMISSION 2012-2013

Écrire en caractères d'imprimerie

#### Partie A : IDENTIFICATION DE LA CANDIDATE

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_  
jour / mois / année

Lieu de naissance (**VILLE, PROVINCE, PAYS**) : \_\_\_\_\_

Religion : \_\_\_\_\_ Citoyenneté : \_\_\_\_\_

Langue maternelle : \_\_\_\_\_ (une seule)  
Langue parlée à la maison : \_\_\_\_\_ (une seule)

Adresse de la candidate : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
numéro rue

Code postal : \_\_\_\_\_ Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

L'adresse ci-haut mentionnée est celle de : Père et mère  Père seulement  Mère seulement

École fréquentée en septembre 2011 : \_\_\_\_\_

#### Partie B : IDENTIFICATION DES PARENTS

RENSEIGNEMENTS	PÈRE	MÈRE
Nom		
Prénom		
Langue maternelle		
Si décédé(e), date		
Téléphone au travail		
Cellulaire		
Courriel		

## Partie C : CARACTÉRISTIQUES DE LA DEMANDE

Encerclez le degré du secondaire pour lequel vous demandez l'admission :

2<sup>e</sup>    3<sup>e</sup>    4<sup>e</sup>    5<sup>e</sup>

Date du début de la fréquentation du Collège si la candidate est admise :

\_\_\_\_\_ mois / année

## Partie D : PIÈCES À FOURNIR POUR L'ÉTUDE DU DOSSIER

➤ Pour une demande d'admission en 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> ou 5<sup>e</sup> secondaire :

- 50\$ pour l'étude du dossier
- Bulletins finaux des 2 années précédentes

## Partie E : DÉCLARATION DU RÉPONDANT OU DE LA RÉPONDANTE

Je déclare que les renseignements fournis sont, à ma connaissance, vrais et exacts.

Nom, Prénom : \_\_\_\_\_ Lien avec l'enfant : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

## Partie F : INFORMATIONS IMPORTANTES

*Le Collège Saint-Joseph de Hull est un établissement agréé par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport aux fins de subventions. Les règles budgétaires sont établies annuellement par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Advenant une baisse au niveau des allocations gouvernementales, le Collège pourra en tout temps réévaluer à la hausse les frais de scolarité.*

*Une contribution additionnelle (droits de scolarité plus le montant correspondant à l'allocation de base du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport) est exigée pour les élèves venant de l'extérieur du Québec. \**

**Transport scolaire :**

- *Les frais de transport scolaire des élèves en provenance du territoire de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées sont partiellement assumés par une subvention directe versée à l'école par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Cependant, la contribution des parents est essentielle pour combler la différence (52\$ pour l'année scolaire 2010-2011).*
- *L'organisation du transport scolaire de nos élèves est aussi effectuée par la Commission scolaire des Draveurs et par la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais. Ce service qu'elles nous rendent leur incombe des frais supplémentaires. Les frais d'administration pour ces services sont de 75\$ par élève transportée pour l'année scolaire 2011-2012. La contribution des parents est essentielle afin d'acquitter ces frais.*

*Ces frais peuvent varier selon les ententes et aussi selon les subventions gouvernementales déterminées par les règles budgétaires révisées annuellement.*

Prière d'adresser toute correspondance à l'adresse suivante :

Secrétariat (admission)  
Collège Saint-Joseph de Hull  
174, rue Notre-Dame-de-l'Île  
Gatineau (Qc) J8X 3T4

*\*Selon la définition énoncée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).*